



ASSOCIATION
A LA MEMOIRE D'HENRI FERTET

LETTRE
TRIMESTRIELLE
N°1 - MAI 2026

Jean-Jacques Fito
Président de l'association
la Mémoire d'Henri Fertet

A

Composition du bureau :
Anne-Marie Bedet :
Christine Chatot-Pierrali
Jean-Claude Goudot
Pascal Ligier
Membre invité :
Francis Rousseau



La lettre trimestrielle N°1 : mai 2026

Le 02 mai 2026

Madame, Monsieur, chère adhérente, cher adhérent,

En ce début du joli mois de mai, il est temps de vous tenir informé(e) des actions entreprises depuis le début de l'année 2026.

Les membres du bureau de votre association, forte de 60 adhérents à ce jour, ont multiplié les réunions de travail afin de faire avancer les projets que vous avez accepté de soutenir.

Si, malgré nos démarches en ce sens, il ne nous pas été possible cette année de proposer un concours Henri Fertet au sein des établissements scolaires de l'Académie de Besançon, les contours des commémorations du 27 octobre 2026 se précisent. Deux cérémonies prendront place :

- **A 09h30**, première cérémonie à **Seloncourt**, lieu de naissance d'Henri Fertet.
- **A 16h30**, deuxième cérémonie à **Besançon, au Musée de la Résistance et de la Déportation**, en partenariat avec les responsables du musée. Cette cérémonie sera précédée d'une **conférence**, donnée par Laurent Ducerf et Francis Rousseau, portant sur la vie et l'engagement d'Henri Fertet et qui se tiendra à **14h30, en salle Proudhon** (à proximité du Kursaal).

Dans ce cadre, en partenariat avec l'association PARI, nous assurons la préparation d'un groupe d'une douzaine de jeunes du quartier de Planoise, en vue de leur participation à cette cérémonie. Nous organisons également une **conférence consacrée à Henri Fertet au sein de l'assemblée Nationale**, laquelle se tiendra probablement en octobre 2026.

Par ailleurs, l'association *A la Mémoire d'Henri Fertet* a été représentée lors des différentes cérémonies à caractère mémoriel organisées depuis le début de l'année. Elle le sera à nouveau lors des cérémonies du **08 mai** à Besançon et à Saône, ainsi que le **09 juin, au Collège Victor Hugo de Besançon**, à l'occasion de la cérémonie organisée en hommage à Fernand Belot, ancien élève du lycée devenu Résistant et exécuté le 09 juin 1944.

De plus, nous avons pu présenter les projets de notre association auprès de nombreux représentants des autorités civiles et associations ; parmi lesquels : Mme Chassagne, adjointe en charge de la Culture de la Ville de Besançon, Mme Jacquemet, Sénatrice du Doubs, M. Crozier, Député du Doubs, Mme Rousselle, Sous-Préfète du Doubs, M. Perrin, Directeur de cabinet de Mme la Présidente du département du Doubs, M. le Général Burkhard, Chancelier de l'Ordre de la Libération, M. Broussy, Directeur de la Fondation Charles de Gaulle.

Enfin, mentionnons le formidable **don à l'association que Monsieur Jean-Pierre Séréna** a consenti le 3 mars 2026 : une copie manuscrite de la lettre d'Henri Fertet, qui circulait à l'époque et que son père avait soigneusement conservée depuis (voir page suivante).

Je vous souhaite une bonne lecture du dossier ci-joint.

Je vous prie de recevoir, chère adhérente, cher adhérent, mes salutations distinguées.

Pour l'Association *A la Mémoire d'Henri Fertet*,
le Président, Jean-Jacques Fito

Le don de M. Jean-Pierre SERENA d'une copie de la lettre d'Henri Fertet à notre association.

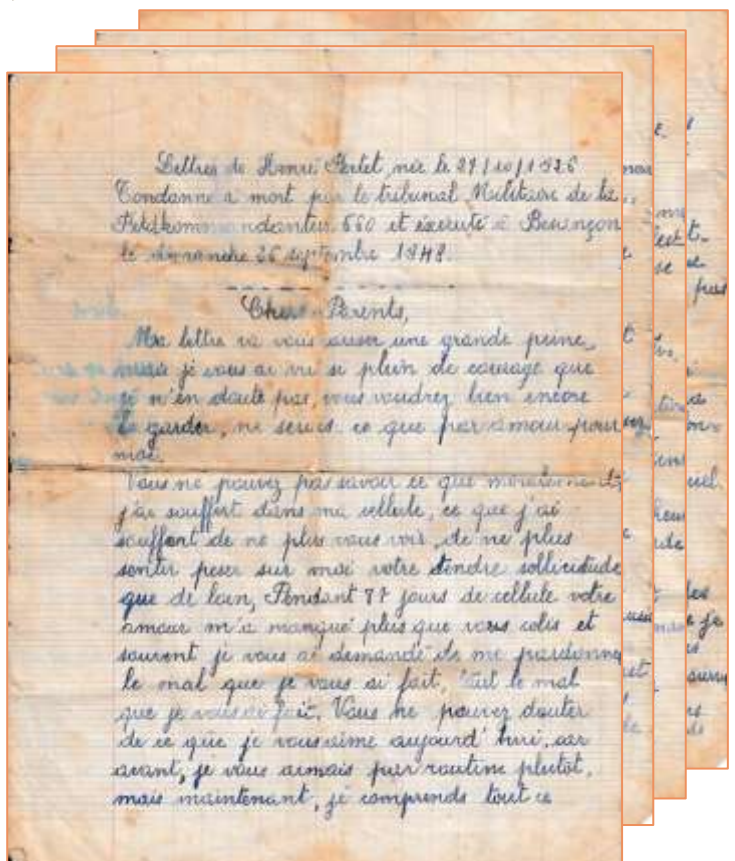
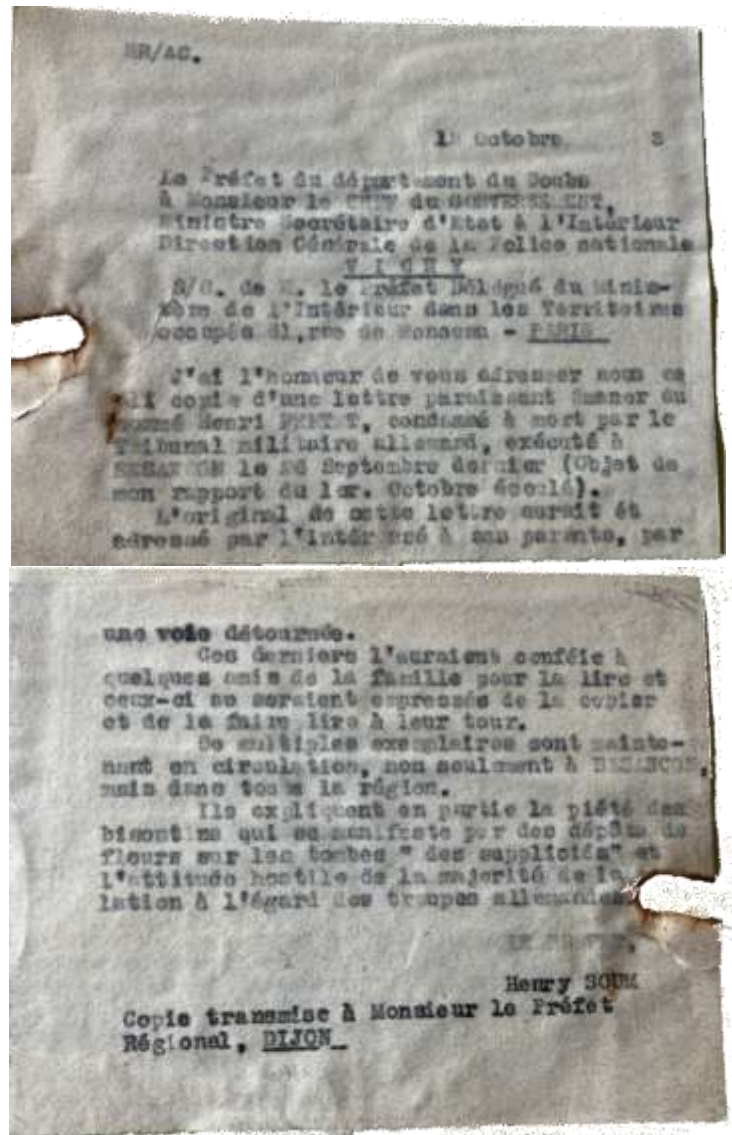
Dès les jours suivant le 26 septembre 1943, jour de l'exécution d'Henri Fertet et de ses 15 camarades des Groupes Guy Mocquet et Marius Vallet par les autorités allemandes, des copies de la lettre d'Henri Fertet à ses parents commençaient à circuler.

En témoigne le rapport daté du 18 octobre 1943, soit seulement trois semaines après l'exécution, que le préfet du Doubs Henri Soum adresse au Chef du Gouvernement, document relevé aux archives départementales du Doubs par notre adhérent-historien Francis Rousseau. Selon ce document :

« De multiples exemplaires sont maintenant en circulation, non seulement à Besançon mais dans toute la région. »

Ils expliquent en partie la pitié des bisontins qui se manifeste par des dépôts de fleurs sur les tombes des « suppliciés » et l'attitude hostile de la majorité de la population à l'égard des troupes allemandes. »

C'est l'une de ses multiples copies que le père de Jean-Pierre Séréna à conservée durant toute son existence, avant de la confier à son fils. Le 3 mars 2026, Monsieur Séréna l'offre à notre association afin que soit perpétuée la mémoire de son si jeune et remarquable auteur.



Ci-dessus, Jean-Pierre Séréna et la copie « d'époque » de la lettre d'Henri Fertet à ses parents, conservée par son père depuis la 2nde Guerre Mondiale, et désormais propriété de notre association.

La vie d'Henri FERTET au Lycée Victor Hugo de Besançon.

Dans le contexte de l'occupation, chargé de menaces, de privations de toutes sortes et de restrictions des libertés, Henri Fertet partage son temps entre les cours au Lycée Victor Hugo durant son année de 2nde et ses entraînements militaires le soir ou pendant les journées libres.

Au quotidien, tout manque : les aliments les plus élémentaires, le pain, le papier, le charbon, le pétrole, les chaussures, ...

Les écrits de la mère d'Henri Fertet à l'Ordre de la Libération témoignent de ce climat de pénurie généralisée. Par exemple, elle conseille à ses enfants de marcher dans l'herbe, sur le bord des routes plutôt que sur le macadam, pour préserver la semelle de leurs chaussures.

On retrouve aussi les noms d'Henri Fertet de son jeune frère Pierre sur un cahier de recensement des demandes de bons de chaussures du lycée.



Affiche « Economisez le pain »
Archive : Musée de la Résistance et de la déportation de Besançon

Cahier du service de gestion des bons de chaussures du Lycée Victor Hugo.
Archives Départementales du Doubs

Un cahier de recensement des demandes de bons de chaussures. La page visible est datée du 15 Mai. Elle contient une liste de noms et de numéros de dossiers. Une section de la page est encadrée en rouge.

Nom	Prénom	Matricule	Statut	Signature
Soubert Henri	24	33136		[Signature]
Fertet Pierre	63	33134		[Signature]
[Nom illisible]	24	33135		[Signature]
[Nom illisible]	24	33134		[Signature]
Jacobi	24	33135		[Signature]
Maissonnet Jean	48	33134		[Signature]
Bitault	24	33135		[Signature]
Hell	48	33137		[Signature]

En 1942, quand le port de l'étoile jaune est imposé en zone occupée à tous les citoyens français et étrangers de confession juive, Henri Fertet est indigné. Toujours dans ses écrits à l'Ordre de la Libération, Cécile Fertet rapporte comment son fils Henri le fait savoir à son camarade Jean Ubersfeld, quand celui arrive au lycée, visiblement gêné par l'étoile jaune qu'il était maintenant obligé de porter.

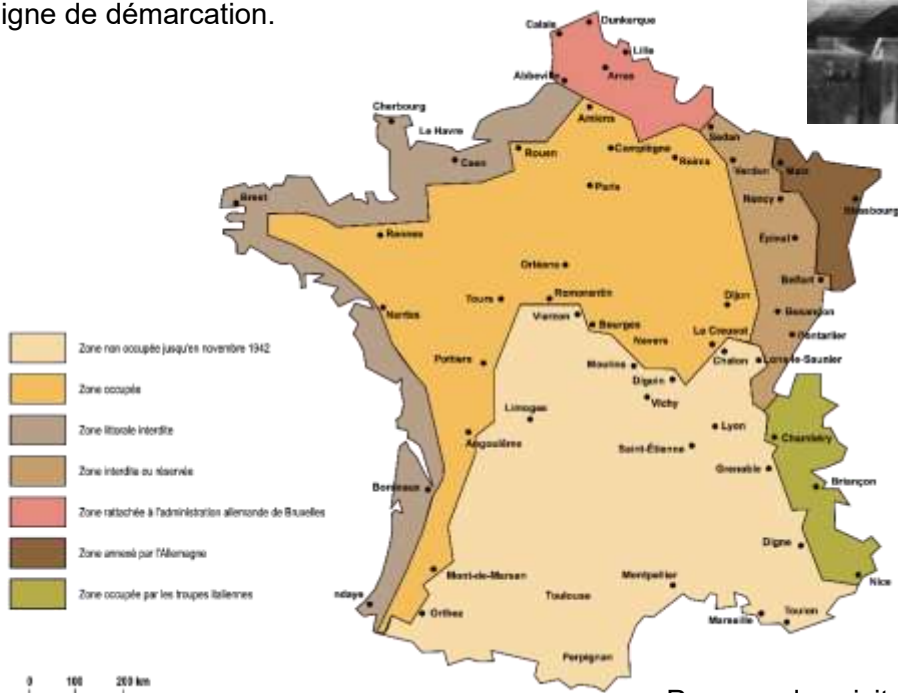
Henri raconte : « Tout le monde était mal à l'aise et beaucoup se sont éclipsés... »

- Henri à Jean : « *Ecoute Ubersfeld, nous avons toujours été bons copains, l'étoile jaune que tu portes ne te fait pas baisser dans mon estime. Cette obligation est inique. Nous resterons bons camarades.* ».

- Jean lui répond : « *Je n'ai pas honte d'être juif, vois-tu ? J'en suis fier, au contraire ; mais ce qui nous fait mal, à tous, c'est la volonté qu'on a de nous mettre à part, de nous humilier. Et qui sait ce qu'il adviendra de nous ... ?* »



Les contraintes pèsent aussi sur les déplacements. Ils sont surveillés de très près par la police et par l'armée allemandes. Il est par exemple interdit de circuler en automobile sans laisser-passer. Or, la famille Fertet est originaire de la commune de Sermoyer, dans l'Ain, en zone dite libre, de l'autre côté de la ligne de démarcation.



Destination : ZONE LIBRE

Nom..... FERTET
 Prénoms.... Henri
 Date de naissance : 27 Octobre 1926
 Lieu de naissance : Selonecourt (Doubs)
 Qualité ou fonction : Lycéen
 Etablissement..... Lycée Victor Hugo à Besançon
 N° de la carte d'identité..... 506
 Date de délivrance de la carte d'identité : 5 Février 1943
 Autorité qui l'a établie : Commissariat de Police 2ème ar. Besançon
 Adresse exacte de départ : BESANCON - VELOTTE (Doubs)
 d'arrivée : SERMOYER (Ain)
 Motif de voyage : désire aller voir sa grand mère

Certifié exact
 Besançon, le 20 Février 1943
 Le Proviseur :

Demande de laisser-passer d'Henri Fertet : Archives Départementales du Doubs

Pour rendre visite à ses grands-parents, Henri Fertet doit donc solliciter un laisser-passer auprès des autorités de police. La demande se fait depuis le Lycée. Les déplacements se font uniquement par train spécial, à une date et à un horaire uniques et fixés par la police, par groupe de 7 élèves et sous la surveillance d'un adulte du collège.

L'engagement d'Henri Fertet portait aussi sur l'assistance aux personnes. Dès l'année scolaire 1940-1941, il s'inscrit à la formation de secouriste organisée au Lycée Victor Hugo par la Croix Rouge Française.

Durant l'année scolaire 1942-1943, il se porte volontaire pour assurer les permanences au poste de secours de la Croix Rouge de Velotte pendant les attaques aériennes. Malgré le danger et le risque de bombardement, sa mère respecte sa volonté et demande au proviseur du lycée de le laisser quitter l'établissement pour rejoindre son poste durant les alertes.

LYCEE VICTOR HUGO & BESANCON

LISTE des ELEVES autorisés, en cas de BOMBARDEMENT ou d'EVENEMENTS GRAVES à quitter le Lycée pour gagner leur poste de DEFENSE PASSIVE

<u>Fonctionnaires</u>	ANDRIOT Rémy - 1ère Moderne II
	LOYE Aliné - 1ère Moderne II
<u>Externes</u>	BENOIT Jean Marie - Mathématiques Élémentaires
	BOURGIGNON Jean - Premier C
	FERTET Henri - 2ème C
	LYSSET Christian - 2ème C

Mon fils, Henri Fertet, de la classe de 2ème C, a été désigné par la Croix Rouge comme secouriste à Velotte.

En conséquence, je l'autorise, en cas d'événements graves, à quitter le lycée pour se rendre à son poste.

A Besançon - Velotte, le 12.5.1943
 H Fertet